

Groupement Européen de Coopération Territoriale – Hôpital de Cerdagne

Poste de pharmacien hospitalier : Praticien hospitalier ou Assistant spécialiste

La Cerdagne est un plateau pyrénéen à cheval sur 2 pays (France et Espagne) disposant d'une population sédentaire d'environ 30 000 habitants, avec des activités touristiques et sportives importantes

Les Gouvernements de la Communauté Autonome de Catalogne (Generalitat de Catalunya) et de la République française ont financé et mis en service en 2014 sur la ville de PUIGCERDA, un hôpital transfrontalier destiné à desservir les besoins des populations espagnoles et françaises de Cerdagne.

Cet hôpital qui est porté par un groupement européen de coopération territoriale (GECT) emploie des professionnels de santé des deux nationalités.

Il dispose d'un dépôt de pharmacie (dépendant de l'hôpital de la SEU sur le territoire espagnol) avec une pharmacienne gérante. L'évolution de l'activité de l'Hôpital transfrontalier, et la volonté d'y organiser une activité de chimiothérapie fin 2021, rendent nécessaire la mise en place d'une pharmacie à usage intérieur (autorisation validée par l'ARS)

Par ailleurs dans le cadre de ce projet transfrontalier, 2 pôles médico sociaux ont été organisés sur le territoire français, à proximité de l'hôpital transfrontalier :

- le Pôle Sanitaire Cerdan constitué par l'Association Joseph Sauvy et l'UGECAM, pour gérer une structure disposant de lits de médecine, de SSR et de SLD, qui dispose d'une PUI et d'un pharmacien
- le Pôle pédiatrique (SSR) autour de l'association ALEFPA

Le poste proposé sera partagé entre l'hôpital transfrontalier et le Pôle Pédiatrique Cerdan qui dispose déjà d'un pharmacien. Une coordination serait également envisageable pour les remplacements avec le pharmacien du pôle pédiatrique.

Comme pour la plupart des professionnels français de l'Hôpital transfrontalier, le recrutement peut être assuré par le Centre Hospitalier de PERPIGNAN, qui est l'hôpital de référence côté français, puis faire l'objet d'une convention de mise à disposition.

Le recrutement se fait alors sur la base des dispositions du Code de la Santé Publique (Assistant Spécialiste ou Praticien).

Il est également possible de faire assurer le recrutement par le Pôle Pédiatrique, dans le cadre de la convention collective du secteur d'activité (CCN51).

La pratique de l'espagnol ou du catalan, est souhaitable, mais des cours de mise à niveau sont assurés.

Les candidatures doivent être adressées au directeur de l'Hôpital de Cerdagne (M. Vincent ROUVET ; vrouvet@hcerdanya.eu) ainsi que toute demande de précision sur le poste.

